

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE DE SAVIGNY**

Numéro SIRET : **21740260100017**

POSTE COMPTABLE : **CTRE FINANCES PUB FRANGY SEYSSEL**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : Budget Principal**

**ANNEE 2019**

<b>Code INSEE</b> 74260	<b>COMMUNE DE SAVIGNY</b> Budget Principal	<b>BP</b> 2019
----------------------------	---	-------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	836
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	33
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : COMMUNANUTE DE COMMUNE S DU GENEVOIS	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	838,68	0,00
2	Produits des impositions directes / population	325,05	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	951,25	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	2 274,91	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	75,27	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	25,82%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	104,39%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	239,15%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal</b>	<b>BP 2019</b>
---	----------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 031 139,54	795 248,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 235 891,54
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		1 031 139,54	1 031 139,54

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	2 037 637,71	1 370 874,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	16 000,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 682 763,71
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		2 053 637,71	2 053 637,71
<b>TOTAL</b>			
TOTAL DU BUDGET (4)		3 084 777,25	3 084 777,25

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	180 800,00	0,00	188 300,00	188 300,00	188 300,00
012	Charges de personnel	172 546,00	0,00	181 025,00	181 025,00	181 025,00
014	Atténuations de produits	89 046,00	0,00	89 046,00	89 046,00	89 046,00
65	Autres charges gestion courante	177 322,00	0,00	196 320,00	196 320,00	196 320,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>619 714,00</b>	<b>0,00</b>	<b>654 691,00</b>	<b>654 691,00</b>	<b>654 691,00</b>
66	Charges financières	21 200,00	0,00	19 300,00	19 300,00	19 300,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	21 399,51		25 148,54	25 148,54	25 148,54
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>662 313,51</b>	<b>0,00</b>	<b>701 139,54</b>	<b>701 139,54</b>	<b>701 139,54</b>
023	Virement à la sect° d'investis. (5)	300 000,00		330 000,00	330 000,00	330 000,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>300 000,00</b>		<b>330 000,00</b>	<b>330 000,00</b>	<b>330 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>962 313,51</b>	<b>0,00</b>	<b>1 031 139,54</b>	<b>1 031 139,54</b>	<b>1 031 139,54</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 031 139,54

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	4 760,00	0,00	9 001,00	9 001,00	9 001,00
70	Produits des services	1 648,00	0,00	970,00	970,00	970,00
73	Impôts et taxes	312 000,00	0,00	336 745,00	336 745,00	336 745,00
74	Dotations et participations	387 200,00	0,00	432 132,00	432 132,00	432 132,00
75	Autres produits gestion courante	18 100,00	0,00	16 400,00	16 400,00	16 400,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>723 708,00</b>	<b>0,00</b>	<b>795 248,00</b>	<b>795 248,00</b>	<b>795 248,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>724 708,00</b>	<b>0,00</b>	<b>795 248,00</b>	<b>795 248,00</b>	<b>795 248,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>724 708,00</b>	<b>0,00</b>	<b>795 248,00</b>	<b>795 248,00</b>	<b>795 248,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

235 891,54

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 031 139,54

## Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (6)**

330 000,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	19 000,00	16 000,00	8 325,00	8 325,00	24 325,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 117 100,00	0,00	1 877 500,00	1 877 500,00	1 877 500,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 136 100,00</b>	<b>16 000,00</b>	<b>1 885 825,00</b>	<b>1 885 825,00</b>	<b>1 901 825,00</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	81 350,00	0,00	129 000,00	129 000,00	129 000,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	20 303,87		22 812,71	22 812,71	22 812,71
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>101 653,87</b>	<b>0,00</b>	<b>151 812,71</b>	<b>151 812,71</b>	<b>151 812,71</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>2 237 753,87</b>	<b>16 000,00</b>	<b>2 037 637,71</b>	<b>2 037 637,71</b>	<b>2 053 637,71</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 237 753,87</b>	<b>16 000,00</b>	<b>2 037 637,71</b>	<b>2 037 637,71</b>	<b>2 053 637,71</b>
						+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>						<b>0,00</b>
						=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>2 053 637,71</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	9 199,00	0,00	9 199,00	9 199,00	9 199,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 650 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 659 199,00</b>	<b>0,00</b>	<b>309 199,00</b>	<b>309 199,00</b>	<b>309 199,00</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	50 514,00	0,00	41 031,00	41 031,00	41 031,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	240 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
138	Dépôts et cautionnements reçus	122 225,00	0,00	372 344,00	372 344,00	372 344,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			18 300,00	18 300,00	18 300,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>413 139,00</b>	<b>0,00</b>	<b>731 675,00</b>	<b>731 675,00</b>	<b>731 675,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>2 072 338,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 040 874,00</b>	<b>1 040 874,00</b>	<b>1 040 874,00</b>
021	Virement de la section de fonct. (4)	300 000,00		330 000,00	330 000,00	330 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>300 000,00</b>		<b>330 000,00</b>	<b>330 000,00</b>	<b>330 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 372 338,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 370 874,00</b>	<b>1 370 874,00</b>	<b>1 370 874,00</b>
						+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>						<b>682 763,71</b>
						=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>2 053 637,71</b>

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (10)**

330 000,00

<b>COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal</b>	<b>BP 2019</b>
---	----------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	188 300,00		188 300,00
012	Charges de personnel	181 025,00		181 025,00
014	Atténuations de produits	89 046,00		89 046,00
65	Autres charges gestion courante	196 320,00		196 320,00
66	Charges financières	19 300,00	0,00	19 300,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	25 148,54		25 148,54
023	Virement à la section d'investissement		330 000,00	330 000,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>701 139,54</b>	<b>330 000,00</b>	<b>1 031 139,54</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 031 139,54

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	129 000,00	0,00	129 000,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
19	Moins-Values de cession		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	24 325,00	0,00	24 325,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 877 500,00	0,00	1 877 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	22 812,71		22 812,71
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>2 053 637,71</b>	<b>0,00</b>	<b>2 053 637,71</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 053 637,71

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges	9 001,00		9 001,00
70	Produits des services	970,00		970,00
73	Impôts et taxes	336 745,00		336 745,00
74	Dotations et participations	432 132,00		432 132,00
75	Autres produits gestion courante	16 400,00	0,00	16 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre entre section	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>795 248,00</b>	<b>0,00</b>	<b>795 248,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>235 891,54</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 031 139,54</b>
--	---------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	41 031,00	0,00	41 031,00
13	Subventions d'investissement	381 543,00	0,00	381 543,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	300 000,00	0,00	300 000,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		330 000,00	330 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	18 300,00		18 300,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>740 874,00</b>	<b>330 000,00</b>	<b>1 070 874,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>682 763,71</b>
--	-------------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>300 000,00</b>
-----------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 053 637,71</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>180 800,00</b>	<b>188 300,00</b>	<b>188 300,00</b>
60611	Eau & assainissement	1 200,00	2 000,00	2 000,00
60612	Energie-électricité	30 000,00	31 000,00	31 000,00
60621	Combustibles	500,00	500,00	500,00
60622	Carburants	3 000,00	3 200,00	3 200,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	1 500,00	1 500,00
60632	F. de petit équipement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60633	F. de voirie	7 000,00	8 000,00	8 000,00
60636	Vêtements de travail	500,00	3 200,00	3 200,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6065	Livres,disques,cassettes	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6132	Locations immobilières		600,00	600,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	6 000,00	6 000,00
615221	Bâtiments publics	20 000,00	20 000,00	20 000,00
615231	Voirie	30 000,00	30 000,00	30 000,00
61524	Entretien de bois et forêts	2 000,00	1 200,00	1 200,00
61551	Entretien matériel roulant	4 000,00	2 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	11 000,00	11 900,00	11 900,00
6161	Assurance multirisque	7 500,00	8 000,00	8 000,00
6182	Doc. générale et Technique	300,00	300,00	300,00
6188	Autres frais divers	11 000,00	10 000,00	10 000,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	700,00	700,00	700,00
6226	Honoraires	10 000,00	1 000,00	1 000,00
6227	Frais d'actes,de contentieux	2 000,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers	200,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies		0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés		0,00	0,00
6237	Publications	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6251	Voyages et déplacements		0,00	0,00
6256	Missions	800,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	8 000,00	7 000,00	7 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunication	3 500,00	3 500,00	3 500,00
627	Services bancaires et assimil		0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6288	Autres services extérieurs		0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 600,00	1 700,00	1 700,00
63513	Autres impôts locaux		0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>172 546,00</b>	<b>181 025,00</b>	<b>181 025,00</b>
6218	Autre personnel extérieur		0,00	0,00
6332	Cotisations au FNAL	100,00	100,00	100,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	2 600,00	2 500,00	2 500,00
6338	Autres impôts & taxes	300,00	300,00	300,00
6411	Personnel titulaire	100 300,00	108 000,00	108 000,00
6413	Personnel non titulaire	1 200,00	3 800,00	3 800,00
6416	Emplois d'insertion		0,00	0,00
64168	Autres	13 400,00	15 000,00	15 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	17 700,00	15 000,00	15 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	23 000,00	22 500,00	22 500,00
6454	Cotisations ASSEDIC	800,00	700,00	700,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	8 150,00	8 190,00	8 190,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	896,00	900,00	900,00
6458	Cotisations autres organismes	1 000,00	1 035,00	1 035,00
6475	Médecine du travail	100,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales		0,00	0,00
6488	Autres charges	3 000,00	3 000,00	3 000,00

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>89 046,00</b>	<b>89 046,00</b>	<b>89 046,00</b>
73911	Rev et rest° contribut° directes		0,00	0,00
7391178	Autres rest° dégrèv cont directe		0,00	0,00
7392	Prélèv pour reversem fiscalité	47 046,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	26 000,00	26 000,00	26 000,00
739221	FNGIR		47 046,00	47 046,00
739223	FPIC Fonds national de péréquat°	16 000,00	16 000,00	16 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges gestion courante</b>	<b>177 322,00</b>	<b>196 320,00</b>	<b>196 320,00</b>
6531	Indemnités élus	29 730,00	29 600,00	29 600,00
6533	Cotisations retraite élus	1 250,00	1 300,00	1 300,00
6535	Formation élus	600,00	1 000,00	1 000,00
65541	Compensat° charges territoriales		0,00	0,00
65548	Autres contributions	130 511,00	147 460,00	147 460,00
65736	Etablist. et services rattachés		0,00	0,00
657361	Caisse des écoles		0,00	0,00
657362	CCAS	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	10 231,00	11 960,00	11 960,00
65888	Autres		0,00	0,00
	<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011+012+014+65+656)</b>	<b>619 714,00</b>	<b>654 691,00</b>	<b>654 691,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>21 200,00</b>	<b>19 300,00</b>	<b>19 300,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	19 200,00	18 000,00	18 000,00
6618	Intérêts des autres dettes		0,00	0,00
6681	Indemn. rembours emprunt risque		0,00	0,00
6688	Autres	2 000,00	1 300,00	1 300,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>		<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
6718	Autres charges exceptionne.		2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)		0,00	0,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions (d)(6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues Fonct (e)</b>	<b>21 399,51</b>	<b>25 148,54</b>	<b>25 148,54</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>	<b>662 313,51</b>	<b>701 139,54</b>	<b>701 139,54</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la sect° d'investis.</b>	<b>300 000,00</b>	<b>330 000,00</b>	<b>330 000,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance		0,00	0,00
675	Valeur comptable immob. cédées (8)		0,00	0,00
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>300 000,00</b>	<b>330 000,00</b>	<b>330 000,00</b>
<b>043</b>	<b>Op. ordre intérieur de section (10)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>300 000,00</b>	<b>330 000,00</b>	<b>330 000,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)	<b>962 313,51</b>	<b>1 031 139,54</b>	<b>1 031 139,54</b>

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 031 139,54

<b>COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal</b>	<b>BP 2019</b>
---	----------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>4 760,00</b>	<b>9 001,00</b>	<b>9 001,00</b>
6419	Remb. rémunérations de personnel	4 760,00	8 000,00	8 000,00
6459	Remb. sur charges de Sécu.		0,00	0,00
6479	Remb. autres charges sociales		1 001,00	1 001,00
<b>70</b>	<b>Produits des services</b>	<b>1 648,00</b>	<b>970,00</b>	<b>970,00</b>
7022	Coupes de bois	745,00	0,00	0,00
70311	Concessions dans les cimetières	80,00	0,00	0,00
70323	Redev occup domaine public	523,00	800,00	800,00
70611	Redevance ordures ménagères	300,00	170,00	170,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.		0,00	0,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>312 000,00</b>	<b>336 745,00</b>	<b>336 745,00</b>
7311	Contributions directes		0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	260 000,00	271 745,00	271 745,00
73112	C.V.A.E.		0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilé		0,00	0,00
73211	Attribution de compensation		0,00	0,00
7351	Taxe conso finale électricité	12 000,00	15 000,00	15 000,00
7381	Taxe add. droits de mutation	40 000,00	50 000,00	50 000,00
7388	Autres taxes diverses		0,00	0,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>387 200,00</b>	<b>432 132,00</b>	<b>432 132,00</b>
7411	Dotation forfaitaire	45 000,00	45 634,00	45 634,00
74121	Dot Solidarité rurale	10 000,00	17 291,00	17 291,00
74127	Dot nationale de péréquation		0,00	0,00
742	Dotations aux élus locaux	2 000,00	3 030,00	3 030,00
744	FCTVA		4 877,00	4 877,00
7461	DGD		0,00	0,00
74831	Dotat° et compensat° TP		0,00	0,00
74834	Etat/compens. taxe fonc.	1 700,00	1 700,00	1 700,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	8 500,00	9 600,00	9 600,00
7484	Dotation de recensement		0,00	0,00
7488	Autres attribut° et participat°	320 000,00	350 000,00	350 000,00
<b>75</b>	<b>Autres produits gestion courante</b>	<b>18 100,00</b>	<b>16 400,00</b>	<b>16 400,00</b>
752	Revenus des immeubles	17 500,00	15 000,00	15 000,00
757	Redev. fermiers, concessionn.	600,00	400,00	400,00
7588	Autres prod. div gest° courante		1 000,00	1 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> (a) = (70+74+75+013)		<b>723 708,00</b>	<b>795 248,00</b>	<b>795 248,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7718	Autres produits except. gestion	1 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieur)		0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immob.		0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>724 708,00</b>	<b>795 248,00</b>	<b>795 248,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
775	Produits des cessions d'immob. (7)		0,00	0,00
776	Dif. réal. reprise au résultat (7)		0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (-) (7)		0,00	0,00
<b>043</b>	<b>Op. ordre intérieur de section (9)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>724 708,00</b>	<b>795 248,00</b>	<b>795 248,00</b>

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	BP	2019
--	----	------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

RESTES A REALISER 2018 (10)	+	0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+	235 891,54
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	1 031 139,54

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	19 000,00	8 325,00	8 325,00
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°	19 000,00	2 000,00	2 000,00
2051	Concessions, droits similaires		6 325,00	6 325,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 117 100,00	1 877 500,00	1 877 500,00
2111	Terrains nus	1 000,00	5 000,00	5 000,00
2116	Cimetières		20 000,00	20 000,00
2117	Bois,forêts		500,00	500,00
2128	Agencements & aménagements	15 000,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	1 600,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	1 143 000,00	840 000,00	840 000,00
21318	Autres bâtiments publics	656 000,00	650 000,00	650 000,00
2151	Réseaux de voirie	48 500,00	100 000,00	100 000,00
21534	Réseaux d'électrification	70 000,00	100 000,00	100 000,00
21538	Autres réseaux		0,00	0,00
2156	Matériel d'incendie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
21561	Matériel roulant	165 000,00	91 000,00	91 000,00
21568	Autre matériel et outillage		0,00	0,00
2157	Matériel de voirie	6 000,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant		15 000,00	15 000,00
21578	Autre matériel et outillage		40 000,00	40 000,00
2158	Autres matériels & outillage		0,00	0,00
21783	Matériel de bureau et informat.		0,00	0,00
2182	Matériel de transport		0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et info.	3 000,00	8 000,00	8 000,00
2184	Mobilier	7 000,00	7 000,00	7 000,00
2188	Autres immo corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
238	Avance / cde immo. corporelle		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 136 100,00</b>	<b>1 885 825,00</b>	<b>1 885 825,00</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
10222	FCTVA		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
1312	Régions		0,00	0,00
13251	Subv du GFP de rattachement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	81 350,00	129 000,00	129 000,00
1641	Emprunts en euros	80 950,00	129 000,00	129 000,00
16411	16411		0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	400,00	0,00	0,00
16875	Groupt CL et CL statut part.		0,00	0,00
168751	Autres dettes du GFP		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
27638	Autres établissements publics		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	20 303,87	22 812,71	22 812,71
020	Dépenses imprévues Invest	20 303,87	22 812,71	22 812,71
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>101 653,87</b>	<b>151 812,71</b>	<b>151 812,71</b>

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	BP 2019
--	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>	2 237 753,87	2 037 637,71	2 037 637,71
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (7)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
192	<i>plus/moins value cession d'immo</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (10)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
168751	<i>Autres dettes du GFP</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
2138	<i>Autres constructions</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
2151	<i>Réseaux de voirie</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
27638	<i>Autres établissements publics</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 237 753,87	2 037 637,71	2 037 637,71

	+
<b>RESTES A REALISER 2018 (11)</b>	<b>16 000,00</b>
	+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 053 637,71</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	9 199,00	9 199,00	9 199,00
1312	Subv.équip.transf.régions	9 199,00	9 199,00	9 199,00
13251	Subv du GFP de rattachement		0,00	0,00
1342	Amendes de police		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 650 000,00	300 000,00	300 000,00
1641	Emprunts en euros	1 650 000,00	300 000,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
238	Avance / cde immo. corporelle		0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 659 199,00</b>	<b>309 199,00</b>	<b>309 199,00</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves	290 514,00	341 031,00	341 031,00
10222	FCTVA	30 000,00	21 031,00	21 031,00
10223	TLE	514,00	0,00	0,00
10226	Taxe aménagt Verst sous-densité	20 000,00	20 000,00	20 000,00
1068	Excédents de fonctionnement	240 000,00	300 000,00	300 000,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables	122 225,00	372 344,00	372 344,00
1381	Etat & établ.nationaux		116 927,00	116 927,00
1383	Départements	122 225,00	255 417,00	255 417,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	400,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		18 300,00	18 300,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>413 139,00</b>	<b>731 675,00</b>	<b>731 675,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>2 072 338,00</b>	<b>1 040 874,00</b>	<b>1 040 874,00</b>
021	Virement de la section de fonct.	300 000,00	330 000,00	330 000,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)		0,00	0,00
2157	Mat. et outil de voirie		0,00	0,00
21571	Matériel roulant		0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage		0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>300 000,00</b>	<b>330 000,00</b>	<b>330 000,00</b>
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
168751	Autres dettes du GFP		0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
238	Avance / cde immo. corporelle		0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>300 000,00</b>	<b>330 000,00</b>	<b>330 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)		<b>2 372 338,00</b>	<b>1 370 874,00</b>	<b>1 370 874,00</b>

<b>COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal</b>	<b>BP 2019</b>
---	----------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

	+
<b>RESTES A REALISER 2018 (10)</b>	<b>0,00</b>
	+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>682 763,71</b>
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 053 637,71</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00 <sup>a</sup>	0,00	0,00 <sup>b</sup>	0,00 <sup>b</sup>

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b> <sup>c</sup>	<b>0,00</b> <sup>d</sup>

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2019</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)</b>	<b>A2.1</b>

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519      Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2019</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)</b>	<b>A2.2</b>

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					1 637 919,40									
1641 Emprunts en euros (total)					1 637 919,40									
002879501	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE				425 000,00	F		4,99	4,99		M	P	O	A-1
5003879	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES				100 000,00	F		4,57	4,65		T	P	O	A-1
624855	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	27/06/2013	01/10/2013	10/01/2014	300 000,00	F		3,05	3,05		A	C	O	A-1
	CREDIT LOCAL DE FRANCE			01/10/2016	62 919,40	F		0	0		T	P	O	A-1
00001478845	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	10/12/2018	10/12/2018	08/02/2019	750 000,00	F		1,32	1,32		A	P	O	A-1
<b>Total général</b>					1 637 919,40									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>				1 155 970,55					128 778,64	17 957,53	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)				1 155 970,55					128 778,64	17 957,53	0,00	0,00
002879501	N			215 596,21	8,00	F		4,99	19 467,34	10 317,02		0,00
5003879	N			35 536,16	3,00	F		4,65	7 754,92	1 492,36		0,00
624855	N			150 000,00	5,00	F		3,05	30 000,00	4 575,00	0,00	0,00
	N			4 838,18	0,00	F		0	5 881,24	0,00	0,00	0,00
00001478845	N			750 000,00	12,00	F		1,32	65 675,14	1 573,15	0,00	0,00
<b>Total général</b>				1 155 970,55					128 778,64	17 957,53	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS                  SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET                  (article L. 2311-7 du CGCT)</b>	<b>B1.7</b>

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
6574			LOUVETERIE		200,00
6574			MJC DU VUACHE		11 542,00
6574			MUTAME		78,00
6574			SUR LES PAS DES HUGUENOTS		140,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2019</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019</b>	<b>C1</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		1	1		2	0	2
Attaché Territorial	A	1			1	0	1
Adjoint administratif	C		1		1	0	1
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		1	1		2	0	2
Adjoint technique	C	1	1		2	0	2
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		2	2		4	0	4

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2019</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019</b>	<b>C1</b>

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agent occupant un emploi non permanent (7)</b>						
Adjoint technique	C				A	
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

## IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**  
**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE**  
**OU L'ETABLISSEMENT**

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
SI COMPLEXE SPORTIF		Sans fiscalité propre	17 290,00
SI DU VUACHE		Sans fiscalité propre	4 181,00
SI PAYS DU VUACHE		Sans fiscalité propre	3 760,00
SIVU DES ECOLES		Sans fiscalité propre	121 889,00
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
AMICALE DES SAVIGNY DE FRANCE ET DE SUISSE		Sans fiscalité propre	340,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	BP 2019
--	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2018 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2018 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2018 (%)
Taxe d'habitation	1 529 000,00	0,000	10,970	0,000	167 731,00	
Taxe foncière sur les propriétés bâties	888 600,00	0,000	10,520	0,000	93 481,00	
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	30 000,00	0,000	35,110	0,000	10 533,00	
Cotisation foncière des entreprises						0,000
<b>TOTAL</b>	<b>2 447 600,00</b>	<b>0,000</b>			<b>271 745,00</b>	<b>0,000</b>

<b>COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal</b>	<b>BP 2019</b>
---	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Présenté par le Maire,  
A Savigny, le 10/04/2019  
Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.  
A Savigny, le 10/04/2019

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	13
Nombre de suffrages exprimés :	14
VOTES : Pour :	14
Contre :	0
Abstention :	0

Date de convocation : 04/04/2019

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Savigny, le .....

## SOMMAIRE

### I - Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières  
 p.3 B - Modalités de vote du budget

### II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections  
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres  
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres  
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses  
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III - Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles  
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles  
 p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses  
 p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes  
 p.19 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

### IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
p.20	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.21	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux		X
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Etat des contrats de credit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.23	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
p.24	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
p.26	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>			
p.27	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.28	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)